

# Abeille, sentinelle de l'

© Chantal BONNAFOUX - UNAF



Avec l'installation de 36 ruches sur les Bases régionales de Plein Air et de Loisirs en 2009, la Région Ile-de-France renforce son offre éducative en matière de sensibilisation des publics. Ce nouvel engagement écologique, dans le cadre du programme « Abeille, sentinelle de l'environnement », revêt un volet pédagogique important.

## La Région Ile-de-France renforce son partenariat avec l'UNAF en dotant 6 bases de loisirs de 36 ruches



Le 12 mai 2009, la Région Ile-de-France, déjà partenaire de l'UNAF, a renforcé son action pour la préservation des abeilles en inaugurant 6 ruches, à **Saint-Quentin-en-Yvelines**, sur la plus grande base régionale de plein air et de loisirs, la seule base à bénéficier d'une Réserve naturelle nationale classée Natura 2000. Précédemment 5 autres bases de loisirs (**Bois-le-Roi, Etampes, Port-aux-Cerises, Vaires Torcy, Val-de-Seine**) ont aussi installé

6 ruches chacune. Ce nouvel engagement écologique, dans le cadre du programme « Abeille, sentinelle de l'environnement », revêt aussi un volet pédagogique très important. En effet, des apiculteurs référents de l'UNAF formeront un employé de chaque base qui assurera à son tour, à terme et en toute autonomie, l'entretien du rucher et développera une action pédagogique auprès du grand public pour promouvoir, entre autres, l'apiculture auprès des jeunes générations.

## Michel Vampouille, vice-président du Conseil régional d'Ile-de-France chargé de l'environnement

**Abeilles et Fleurs** – Pour quelle raison la Région a-t-elle tenu à renouveler son engagement aux côtés de l'UNAF ?

**Michel Vampouille** – La stratégie régionale pour la biodiversité que le Conseil régional a adoptée en 2007 décline les objectifs que nous nous sommes fixés pour l'Ile-de-France, en partenariat avec tous les acteurs franciliens. Parmi ceux-ci, la protection des espèces et des écosystèmes, la sensibilisation du public et un effort particulier pour la biodiversité sur

les propriétés régionales sont autant d'objectifs que ce projet de l'UNAF nous aide à atteindre. Installer des ruches dans des zones de loisirs, c'est aussi montrer qu'il est possible de concilier les différents usages sur un même lieu.

**Abeilles et Fleurs** – La prise de conscience du danger qui guette les abeilles, répond-elle à des préoccupations environnementales plus globales ?

**Michel Vampouille** – Oui, bien sûr. Nous avons pour ambition de faire de

l'Ile-de-France la première écorégion d'Europe. Les politiques environnementales du Conseil Régional visent à participer à la résolution des grands enjeux écologiques mondiaux, comme le changement climatique ou la perte de la biodiversité. Ainsi, nous cherchons à atteindre 3 grands objectifs : la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre et le développement des énergies renouvelables, la protection des espaces naturels et l'amélioration de la qualité des milieux, et la lutte contre les nuisances et pollutions.

## Marie Richard, vice-présidente du Conseil régional d'Ile-de-France, chargée des sports, des loisirs et du tourisme

**Abeilles et Fleurs** – Comment comptez-vous mettre en application le programme « Abeille, sentinelle de l'environnement » en synergie avec la Jeunesse, les Sports et les Loisirs ?

**Marie Richard** – Ouvertes toute l'année, couvrant près de 3 000 hectares, les bases de loisirs régionales accueillent annuellement plus de 10 millions de visiteurs à la recherche de détente, de loisirs sportifs et de plein air pour le plus grand nombre. Véritables poumons verts pour les Franciliens, elles sont un vecteur important d'aménagement du territoire et de réduction des inégalités territoriales en Ile-de-France. Dans le cadre de l'agenda 21 en cours d'élaboration, les BPAL ont été identifiées comme des vitrines en matière d'environnement. Signataires de la charte régionale de la biodiversité, elles s'inscrivent dans le projet d'écorégion pour le territoire francilien. Avec l'installation de 36 ruches sur les Bases

régionales de Plein Air et de Loisirs, elle renforce son offre éducative en matière de sensibilisation des publics, et notamment des plus jeunes, aux problématiques éco-

logiques. Certaines autres bases régionales ayant d'ores et déjà manifesté leur souhait d'accueillir des ruches, la Région envisage d'étendre le projet.



Les apiculteurs (UNAF et Base de loisirs) sont heureux d'installer la première ruche Sentinelle.



# Abeille, sentinelle de l'

interview

**Bernard Tabarie,**

président du Syndicat Mixte d'Etudes, d'Aménagement et de Gestion de la Base de plein air et de Loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines

**Abeilles et Fleurs** – Comment avez-vous accueilli le projet d'héberger un rucher au sein de votre Base de Loisirs ?

**Bernard Tabarie** – Les bases de loisirs ont – entre autres missions – un rôle d'éducation à l'environnement. A Saint-Quentin-en-Yvelines, avec la Réserve Naturelle, la Ferme Pédagogique, le Centre Equestre... et l'Association de Pêche, nous déployons de nombreuses activités pédagogiques autour du monde animal. Développer une nouvelle activité avec les abeilles s'inscrit donc parfaitement dans ce contexte.

**Abeilles et Fleurs** – Comment se déroule le programme de formation qui vise à former les animateurs des Bases à l'apiculture pour entretenir le rucher et sensibiliser le grand public ?

**Bernard Tabarie** – La formation à l'apiculture a été suivie par deux de nos responsables qui, au-delà de l'entretien des ruches et de la récolte du miel, pourront progressivement démultiplier ce savoir-faire au sein des équipes. Dans chaque base partenaire du projet, 2 employés ont suivi dès le mois de février 2009 une initiation théorique avec des apiculteurs de l'UNAF : 4 jours intenses, riches en informations : biologie de l'abeille, maladie, traitement, matériel, produits de la ruche, etc. Le tout conclu par un test, comme à l'école ! Puis la formation se poursuit sur le terrain en binôme : un tuteur de l'UNAF et un apprenti entretiennent ensemble les ruches pendant

la 1<sup>re</sup> année. Le tuteur accompagne, corrige, informe, conseille l'apprenti. Puis la seconde année, le tuteur est seulement présent en tant qu'observateur. Il n'intervient plus directement sur le rucher : c'est l'apprenti qui va gérer son cheptel. Bien sûr, pour les événements importants tels que les récoltes, l'apiculteur supervise les opérations. Le but de cette formation progressive est de permettre aux bases de loisirs une autogestion des ruches et d'intégrer ainsi l'abeille au cœur des animations proposées au public.

**Abeilles et Fleurs** – Comment comptez-vous concrètement exploiter ce projet sur votre Base ?

**Bernard Tabarie** – L'installation des ruches a fourni à l'association Crysalis une opportunité de mettre en œuvre un chantier d'insertion. Une douzaine de jeunes ont ainsi réalisé de A à Z les clôtures délimitant le terrain sur lequel sont disposées les ruches. Par la suite, la diffusion de la connaissance des abeilles, de leur organisation, de leur rôle dans l'environnement, s'inscrira tout naturellement dans les animations qui sont d'ores et déjà proposées par la Ferme Pédagogique et la Réserve Naturelle et qui sont fréquentées par de très nombreux visiteurs de la Base de Loisirs, particulièrement les scolaires. Il s'agit pour nous d'une extension passionnante de notre offre de loisirs éducatifs.



Fresque murale à la Base de Loisirs de Bois-le-roi.

© Base de loisirs de Bois-le-Roi.

## Actualité... dernière minute...

« La première récolte de miel de la base régionale de plein air et de loisirs de Bois-le-Roi (77) a eu lieu le **10 septembre 2009**. Jean Lacube (secrétaire adjoint de l'UNAF, référent du rucher) et Félix Gil (président du Groupement syndical apicole du Val-de-Marne) ont commenté la récolte. L'analyse du miel s'est révélée très sucré, dominé par l'acacia et le tilleul, à l'arôme très légèrement mentholé.